Informations de base

2009/2629(RSO) RSO - Décisions d'organisation interne	Procédure terminée
Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires, des délégations aux commissions parlementaires mixtes et des délégations aux commissions de coopération parlementaire et aux assemblées parlementaires multilatérales **Subject** 8.40.01 Parlement européen 8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/09/2009	Décision du Parlement	T7-0002/2009	Résumé
14/09/2009	Résultat du vote au parlement		
14/09/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2009/2629(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 229
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0034/2009	10/09/2009	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0002/2009	14/09/2009	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires, des délégations aux commissions parlementaires mixtes et des délégations aux commissions de coopération parlementaire et aux assemblées parlementaires multilatérales

2009/2629(RSO) - 14/09/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Sur proposition de la Conférence des présidents, le Parlement européen a adopté une Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires, des délégations aux commissions parlementaires mixtes et des délégations aux commissions de coopération parlementaire et aux assemblées parlementaires multilatérales.

La décision fixe la composition numérique des délégations interparlementaires pour les régions suivantes:

- Europe, Balkans occidentaux et Turquie ;
- Russie, États du partenariat oriental, Asie centrale et Mongolie ;
- Maghreb, Machrek, Israël et Palestine ;
- Péninsule arabique, Iraq et Iran ;
- Amériques ;
- Asie/Pacifique ;
- Afrique ;
- Assemblées parlementaires multilatérales.